



Dominique LEBEL
Président Directeur Général
SERCIB

Prix Spécial Développement Durable attribué par La Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

« Solaris »
SERCIB

SOLARIS est un immeuble à énergie positive, puisant son énergie au cœur de la terre et du soleil (4 223m² de panneaux photovoltaïques et 140 sondes géothermiques). Cet immeuble bioclimatique et avant-gardiste est l'aboutissement de l'expérience accumulée lors des précédentes réalisations de SERCIB. En avance de plus de 10 ans sur la réglementation, il produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. SOLARIS réconcilie bâtiment et environnement.

En quelques mots, pouvez vous nous décrire ce projet ?

SOLARIS est le premier immeuble de bureaux à énergie positive reproductible en milieu urbain. Projet innovant par excellence, Solaris s'inscrit déjà comme la référence de la future RT 2020. Le principe est simple : construire un immeuble qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. L'objectif est atteint. Solaris affiche un bilan énergétique positif tant en kWh-ep qu'en euro. Pour réussir cette performance, Sercib a réuni autour de lui une équipe pluridisciplinaire et particulièrement pointue qu'il s'agisse de la conception architecturale avec le cabinet "Architecture et Environnement", des bureaux d'étude thermique, statique et thermodynamique, des bureaux d'étude fluides et structures, et des conseils en économie et innovation. Solaris peut être construit sur une surface minimale de 5 000 m². la ville de Clamart recevra le premier Solaris (permis de construire obtenu le 11 octobre 2008 pour 31 000 m²).

Quels sont les objectifs de ce projet ?

Ses principes se traduisent en objectifs concrets pour la direction des programmes :

- Respect des nouvelles règles de calcul thermique liées aux « Grenelle de l'environnement », y compris les anticipations nécessaires permettant de tenir compte des futures évolutions du marché (par exemple les approches énergétiques nouvelles prévues dans le cadre de la future règle RT 2020,
- Ajustement des prestations aux obligations liées à l'obtention des labels H.Q.E. (selon CERTIVEA)et BBC, afin de satisfaire aux légitimes attentes des utilisateurs et des professionnels de la construction,

La prise de conscience de l'urgence écologique, confortée par le coût de l'énergie, second paramètre de pression incontournable, nous a amené à un constat inévitable dans notre métier de développeur : seuls les immeubles répondant à cette double préoccupation rencontreront leur marché demain.

Quels sont les plus de ce projet ?

Les points très valorisants de SOLARIS sont `

- Sa très basse consommation énergétique et la limitation de son empreinte écologique grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables.
- Sa reproductibilité même en milieu urbain : en effet SOLARIS ne nécessite pas de terrain autour de sa propre emprise au sol.
- Son prix restant dans le marché.
- Le confort préservé et amélioré des utilisateurs, un objectif à chaque étape du projet.
- L'utilisation de techniques fiables et éprouvées
- Pour chacun des 7 paramètres de travail (forme de l'immeuble, isolation, inertie thermique, surventilation nocturne, géothermie, régulation et photovoltaïque) ne jamais envisager des systèmes dont les surcoûts placeraient l'opération hors marché.

Devenu lauréat à Fimbacte, comment avez-vous exploité cette distinction ?

Devenu Lauréat à Fimbacte, nous avons relayé cette information en interne dans notre groupe ainsi qu'auprès de tous nos partenaires. Nous l'avons également mentionné sur notre carte de vœux 2010 et sur notre blog. Elle sera mentionnée sous peu sur notre site internet qui en refonte.

Présentation SERCIB

SERCIB, entreprise à taille humaine de promotion immobilière fondée en 1986, s'est spécialisée dans la construction de bureaux haut de gamme, performants, ergonomiques et ludiques.

La signature SERCIB, choisie il y a plus de 20 ans «ce qui est vrai restera», est plus que jamais d'actualité à l'ère du développement durable.

Anticipant toujours les réglementations, SERCIB a livré en mars 2009 à Guyancourt-78 les 2 premiers immeubles tertiaires à recevoir un label énergétique, nommés Ravel et Rachmaninov, ils sont THPE et HQE. En octobre 2009 SERCIB livre à Maisons-Alfort-94, le premier immeuble ayant la double certification HQE et BREEAM (équivalent anglo-saxon). SERCIB présente aujourd'hui SOLARIS, bureaux à énergie positive.

SERCIB participe au groupe de travail « valeur verte » dans le cadre du plan bâtiment grenelle présidé par Philippe Pelletier ainsi qu'à la commission Développement Durable du MEDEF.